



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 4 mars 2024
20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et Greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du conseil à 20h57.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

24-5172

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 4 mars 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgarion de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Dossier sur les ressources humaines (à huis clos) poste aux finances et poste de la croissance économique.

24-5173

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

Que le conseil municipal de Neguac ait tenu une réunion à huis clos soit le 4 mars 2024, pour discuter des postes de ressources humaines auprès des postes de Gérant aux finances et celui du Directeur de la croissance et du développement durable;

IL EST RÉSOLU que le conseil ratifie les directives données à huis clos par rapport aux postes en question.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h58.

Le procès-verbal du 4 mars 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 25 mars 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire